

Michel Lefebvre se spécialise dans les vêtements en peau de mouton

En entrant dans l'atelier-boutique, une forte odeur de cuir nous assaille. Assis à sa grande table de travail, Michel Lefebvre coud de petits morceaux de cuir qui se transformeront en vêtements à mesure que les heures avanceront.

Selon Michel Lefebvre, l'engouement pour les choses faites à la main est de plus en plus grand, et dans ce monde de plastique et de choses éphémères, de plus en plus de personnes recherchent les choses authentiques et durables.

Le cuir, qui prend toute sa chaleur et toute sa beauté avec les années, fait partie de ces choses. Michel Lefebvre se dit convaincu que cet engouement n'est pas une simple mode et, qu'au contraire, les gens seront toujours de plus en plus attirés par ces produits.

"Le fait que les gens peuvent rencontrer les artisans et parler avec eux de leur travail plaît également à plusieurs, dit Michel Lefebvre, car ils n'ont pas l'impression d'acheter quelque chose de totalement impersonnel. Ils peuvent choisir les couleurs et les modèles et cela leur plaît aussi".

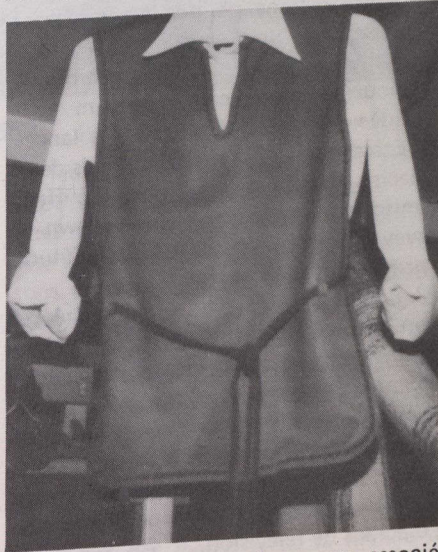
Pour Michel Lefebvre, cette relation est également très importante et il ne s'imaginerait pas ailleurs que dans son atelier taillant le cuir, se creusant les méninges pour trouver des formes nouvelles ou des teintures différentes. "Avant d'arriver à faire une paire de souliers correspondant à mes critères de confort, de durabilité et d'esthétique, j'ai dû en fabriquer cinq ou six paires, mais quand j'ai réussi à sortir un

produit dont j'étais satisfait, je tremblais comme un enfant qui découvre un nouveau jouet".

"Des vestes, dit-il, j'en ai fait plusieurs centaines et cela n'a plus aucun secret pour moi. J'ai envie maintenant de faire autre chose, de concevoir des vêtements complètement différents, des jupes ou des manteaux doublés en mouton. Des vêtements faits pour durer qui deviendront de plus en plus beaux à mesure qu'ils vieilliront".

"C'est sûr que ces manteaux-là coûtent assez cher, dit Michel Lefebvre, mais comme ils sont faits pour durer 10 ou 15 ans, cela vaudra la peine de les acheter".

Depuis le début de l'année, le travail de Michel Lefebvre a donc connu une



nouvelle orientation. Avec son associé, Raymond Delisle, il se spécialise dans le traitement des peaux de mouton qui, sous les doigts experts de ces deux artistes deviennent ensuite des chapeaux, vestes, manteaux, tapis, mouffles et pantoufles.

L'atelier comprend un bassin de lavage qui peut contenir jusqu'à 40 peaux d'agneau et 20 peaux de mouton adulte.

Deux immenses "barattes" où l'on nettoie les peaux dans de la sciure et du nettoyeur à fourrure permettent à la nouvelle entreprise de traiter plus de peaux qu'autrefois, mais c'est toujours manuellement que Raymond Delisle et Michel Lefebvre dégraissent les peaux et les mettent à sécher sur des cadres de bois.

"Nous utilisons très peu de produits chimiques dans le processus de transformation, ce qui fait que nos peaux de mouton conservent leur aspect naturel. La plupart des peaux vendues sur le marché, actuellement, sont littéralement



brûlées par les produits chimiques, ce qui les rend beaucoup moins belles et qui détruit non seulement l'aspect naturel de la laine mais également sa couleur", souligne Michel Lefebvre.

En fait, ces deux jeunes artisans misent beaucoup sur la qualité de leurs produits pour pénétrer un marché qui, selon eux, ne cesse de grandir.

Tiré d'un article de Colette Duhaime publié dans *Le Droit*.

Entente entre le gouvernement et les Indiens de Wagmatcook

Les Indiens de Wagmatcook sont devenus la première bande indienne des Maritimes à recevoir une indemnisation dans le cadre d'une revendication foncière.

Dans une revendication, présentée pour la première fois en 1973, la Bande soutenait qu'on lui avait retiré une partie de la réserve originale sans autorisation préalable et qu'on avait mal protégé ses intérêts.

Après une étude approfondie effectuée par le Bureau des revendications des autochtones et le ministère de la Justice, le gouvernement fédéral acceptait d'ouvrir des négociations. Celles-ci aboutirent à une entente sur les dispositions du règlement, conclue plus tôt cette année.

L'annonce de l'indemnisation, au montant de \$1,2 million, constitue la dernière étape du processus de négociation.

Le chef de la bande de Wagmatcook, M. Benedict Pierro, a déclaré "que les fonds du règlement [seraient] investis à des fins de développement économique".

